

Société vieillissante, société innovante

l'ESS au défi du vieillissement démographique

Monographie

Innovill'âge

Un pôle de R&D mutualisée dans un territoire vieillissant

Le passage d'une dynamique d'innovation technologique hors sol à une dynamique d'innovation sociale accordée aux enjeux d'un territoire

L'outil SCIC pour favoriser la coopération et la mutualisation de ressources entre des acteurs hétérogènes

Des « tiers lieux » de recherche et d'innovation pour favoriser l'inclusion des usagers



Décembre 2015

Genèse du projet

Le développement de la filière « Domotique et Autonomie » du Grand Guéret : de l'innovation technologique à l'innovation sociale

Commune creusoise de 13 000 habitants, Guéret se situe au sein d'un territoire rural, à l'habitat isolé et à la population vieillissante. En l'absence de filières structurantes et de grandes entreprises « locomotives », l'activité économique du territoire était longtemps demeurée moribonde.

Dans le courant des années 2000, face au double enjeu de la structuration d'une offre d'emploi pérenne et du développement de solutions au vieillissement de sa population, la communauté d'agglomérations du « Grand Guéret » a impulsé la création d'une filière « domotique et autonomie » sur le territoire, destinée à renforcer l'autonomie des personnes vieillissantes et à favoriser leur maintien à domicile. En ont notamment découlées la création de Domocreuse SARL, consortium de professionnels qualifiés pour l'installation de matériel domotique, la création d'une licence professionnelle domotique et autonomie, celle d'un master Auton'hom-E, mais surtout la conception et la mise sur le marché d'un pack de produits et de services domotiques pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Fort de la dynamique impulsée, le Grand Guéret cherche à passer un nouveau cap dans la structuration de la filière. Les résultats d'une étude commandée par la communauté de commune incitent à doubler l'approche de l'innovation propre à la filière d'une dimension sociale, elle qui s'était jusque-là focalisée sur la structuration d'une offre en technologies innovantes. L'objectif consiste alors à créer les conditions d'une coopération entre différents acteurs, publics et privés, autour de projets à forte utilité sociale pour ce territoire à la population vieillissante. Est alors mise en projet la construction d'un espace de coopération et de mutualisation des ressources impliquant centres de recherche, acteurs publics, acteurs de l'économie sociale et solidaire et entreprises, spécifiquement dédié au développement de solutions permettant de

prévenir ou de retarder la perte d'autonomie des personnes vieillissantes et de soutenir leurs aidants.

La structuration du projet autour d'une SCIC

Dans la continuité des premières discussions, ouvertes au printemps 2014, la Fabrique des territoires innovants (FTI) est sollicitée pour accompagner le développement de ce projet. Se voulant à la fois « think tank » et « do tank », la FTI a développé une méthode d'accompagnement à l'émergence de projets innovants en réponse aux enjeux spécifiques d'un territoire autour de l'outil SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), permettant de rassembler et d'impliquer autour d'un projet commun les différents acteurs de l'innovation d'un même territoire, depuis les organismes de financement aux usagers, en passant par les centres de recherche. Son activité articule ces travaux opérationnels visant à accompagner la constitution de partenariats locaux autour de projets innovants, à des travaux de recherche et à l'animation d'un réseau national de territoires et d'entreprises innovantes sur des approches durables du développement économique et social.

La SCIC « Innovill'âge » est ainsi formalisée en juin 2015 par sept coopérateurs : l'Université de Limoges, la FTI, MGEN, la communauté de communes du Grand Guéret, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité via son établissement de services de téléassistance SIRMAD, et les entreprises du secteur énergétique Picoty et Energie Perspective.

Cette coopération économique et sociale locale a pour originalité d'inclure des acteurs à la fois nationaux et locaux et, de par une approche par l'innovation d'usage centrée sur le quotidien des personnes à domicile), d'expérimenter une innovation croisée entre des filières professionnelles peu habituées à travailler ensemble (habitat, santé, énergie, lien social, etc) mais sentant que leurs innovations futures pourraient émerger hors de leur cœur de métier.

Plusieurs axes de développement sont spécifiquement identifiés :

- le confort de l'habitat (thermique, visuel, phonique/acoustique, fonctionnel, olfactif) ;

-
- Le maintien à domicile (sécurité des personnes, accompagnement et aide à l'hygiène, soins à domicile, observation et suivi médical, accompagnement à l'alimentation) ;
 - Le cadre de vie (activités physiques, environnement social, environnement de services, infrastructures et commerces, activités culturelles).

Description de l'activité

L'alignement des intérêts et la mise en place d'un processus de sélection des projets à moyen terme

En tant que véhicule de coopération, Innovill'âge doit amener et accompagner des projets répondant à l'intérêt stratégique de chacun de ses coopérateurs, avec donc une représentation mixte des intérêts territoriaux, économiques et sociaux. La gouvernance opérationnelle de ces intérêts a ainsi conduit à la mise en place d'un comité de sélection et suivi des projets (« codeu »).

Innovill'âge a par ailleurs pour double rôle d'accélérer le développement de projets pré-existants et de permettre l'émergence de projets complémentaires au vu des besoins identifiés sur le territoire.

Les premiers chantiers de travail de la SCIC ont donc croisé :

- Des projets de développement déjà portés par certains coopérateurs avant l'existence de la SCIC mais avec identification d'un besoin de mutualisation de développement
- Des outils permettant d'identifier les besoins du territoire dans leur transversalité et d'accompagner l'émergence de projets, notamment portés par la FTI.

Une feuille de route construite à partir de projets pré-existants nécessitant des moyens mutualisés et des outils nouveaux pour orienter leur développement

Une dizaine de projets existants ont ainsi été identifiés par les coopérateurs comme pouvant connaître de nouveaux développements dans le cadre de

coopération et de mutualisation proposé par Innovill'âge.

La maison du Vill'âge

Axé sur la thématique de la « santé active », le programme « La maison du Vill'âge » a pour but de développer des services et des activités permettant, hors d'une approche médicale ou de soins, de retarder, de ralentir ou d'accompagner la perte d'autonomie, notamment par le sport-santé, la culture, et les relations intergénérationnelles.

Les objectifs sont ainsi multiples :

- mutualiser les équipements sport-santé existants et coordonner un réseau de professionnels permettant de structurer une offre sport-santé aujourd'hui dispersée ;
- développer et compléter cette offre de sport-santé en intégrant de nouvelles approches, notamment croisant le médical et le sportif ;
- développer de nouvelles activités culturelles et/ou intergénérationnelles, favorisant le lien social ;
- développer l'éducation thérapeutique chez les + de 50 ans.

Une étude est en cours pour recenser les besoins, les équipements et les acteurs-clés du territoire.

« La Maison de retraite à domicile »

Le programme « La Maison de retraite à domicile » a pour objectif de développer de nouvelles offres de produits ou de services permettant d'assurer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Deux expérimentations sont en cours sur ce sujet, autour des objets connectés et d'outils de télé-diagnostic, en partenariat notamment avec l'Université de Limoges et la MGEN (via le centre de soins de suite et de réadaptation Alfred Leune), visant à tester la fiabilité de la mesure de ces outils, les conditions d'utilisation responsable des données, et la désirabilité de ce type de produits par les usagers.

« Pack Vill'âge »

L'objectif du programme « Pack Vill'âge » est de proposer une évolution du « pack domotique »

proposé par l'entreprise limousine Sirmad Téléassistance, dont les fonctions sont aujourd'hui restreintes à la sécurisation du domicile et à la coordination de l'accompagnement médico-social. Ce programme a pour vocation de développer un outil alliant ces fonctions médicales à diverses fonctions de confort : régulation thermique, suivi et maîtrise des consommations énergétiques, connectique, domotique, multi-média, sécurité des biens. Cette « box développement durable et autonomie de la personne » devrait permettre de rationaliser les coûts de ces équipements et de réduire leur impact environnemental.

« RénoVill'âge »

Le programme « RénoVill'âge » a pour objectif de croiser les démarches de rénovation énergétique des bâtiments et d'adaptation de l'habitat des personnes en perte d'autonomie. Il s'agit, en d'autres termes, de faire de l'adaptation de l'habitat des personnes vieillissantes une opportunité pour le déploiement du marché de la rénovation énergétique. Un groupe de travail est ainsi en cours de construction entre les acteurs de l'habitat du territoire, du logement adapté, et l'entreprise nantaise Energie Perspective qui développe une plateforme de gestion de l'habitat intégrée pour les particuliers et une nouvelle approche des communautés d'artisans, afin d'amorcer une expérimentation locale courant 2016.

La construction d'un cadre d'accompagnement de l'innovation sociale sur le territoire : la « machine à innover » par la FTI

Afin de structurer le développement de projets à impact économique, social et ancrés territorialement, la FTI a mis en route la construction de plusieurs outils sur le territoire.

Le lancement d'une enquête ethnographique : renouer avec les besoins des usagers

Afin de se doter d'une connaissance des modes de vie et des besoins des populations ciblées par les activités de la SCIC, une analyse sociologique des besoins du territoire a été amorcée. Dans la foulée

d'une première phase de cadrage (diagnostic territorial et premiers entretiens avec des acteurs et usagers), des enquêtes plus approfondies seront lancées sur chacun des sous-sujets identifiés, visant à créer une itération entre usages et premiers projets.

L'apport de cette enquête ne réside ainsi pas uniquement dans les données qu'elle aura contribué à produire : elle réside également dans son processus en lui-même, qui aura permis de créer un lien direct avec les usagers potentiels des futures offres développées par le pôle. Un panel d'usagers doit ainsi être constitué, permettant d'associer ces derniers à la conception, l'expérimentation ou l'évaluation des projets développés par la coopérative.

La création de dispositifs type « tiers-lieux » et incubateurs : favoriser et incarner la rencontre des intérêts sociaux et économiques du territoire.

Les dispositifs d'accompagnement de projets économiques à impact social du territoire du Grand Guéret sont actuellement très parcellaires. Afin de pouvoir proposer, à terme, un dispositif plus structuré sur le territoire, notamment destiné aux projets rentrant dans le cadre des actions des coopérateurs d'Innovill'âge, deux outils de type tiers-lieux sont en cours de construction : l'« Innovill'lab », lieu fixe visant à redynamiser l'émergence et l'incubation de projets innovants portée par le Centre de ressources domotiques, ainsi que son pendant itinérant, la « Carav'âge », camion ou caravane tiers-lieu visant à rendre les dispositifs construits accessibles à l'ensemble du territoire, y compris dans les zones plus reculées.

Quatre fonctions ont été pré-identifiées pour ces deux outils :

- Le lien avec les usagers du territoire, avec des dispositifs de débat citoyen, d'identification de besoins, d'outils de co-création de solutions
- L'accès à des guichets de services de bases pour tous (services publics, services innovants d'entreprises privées, d'associations, etc.)
- La structuration de projets innovants (dispositifs de prototypage et d'incubation)

- L'ouverture de nouveaux espaces de sociabilité et de convivialité autour des projets économiques du territoire (café, approche ludique et intergénérationnelle, etc).

Ces deux outils font actuellement l'objet d'une démarche prospective menée par la FTI et la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) au niveau national, dans le cadre de l'expédition « Softplace » sur les stratégies territoriales de tiers-lieux, et ses spécificités en milieu rural.

L'organisation d'évènements ponctuels sur le territoire dédiés à l'innovation économique et sociale

En tant que prestataire de gestion et d'animation de la SCIC Innovill'âge, la FTI construit également des nouveaux formats évènementiels autour de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale sur le territoire : ateliers de co-construction ouverts à tous (sur les tiers-lieux par exemple), et un « start-up week-end social » (48h d'accélération de projets ouverts aux différents porteurs de projets du territoire et qui devrait probablement se tenir à l'automne 2016).

A terme, la construction d'un accélérateur d'entreprises sociales territoriales

Au-delà des dispositifs d'incubation, des solutions d'accélération financière des projets sont en cours de réflexion (coopératives d'investissement par exemple), avec une logique de prise de participation d'Innovill'âge dans certains projets, et maintien des bénéfices des investissements sur le territoire.

Organisation et mode de gouvernance

Les 6 collèges de la SCIC

La SCIC Innovill'âge s'organise autour de six collèges :

- **Le collège des opérateurs (réseau national)**, constitué de la Fabrique des Territoire Innovants ;

- **Le collège des Industriels (réseau national)**, constitué de MGEN, représenté localement par la section Creuse et son établissement de soins de suite, de réadaptation et EHPAD Alfred Leune, qui traite les pathologies cardio-respiratoires, affectant notamment les personnes âgées, et qui propose une offre de rééducation fonctionnelle cardio-respiratoire. Le Centre met ses infrastructures, compétences et expertises à disposition de certains projets développés dans le cadre du pôle.

- **Le collège des offreurs de solutions (réseau national)**, constitué d'Énergie Perspective (EP), jeune société née en 2007 dans la foulée du Grenelle de l'environnement, spécialisée dans la rénovation énergétique de l'habitat. Classée première « PME Green Tech » de France et d'Europe du « Classement Deloitte Fast 50 », elle participe au déploiement d'une plateforme d'accompagnement à la rénovation énergétique sur le territoire du Grand Guéret ;

- **Le collège des partenaires publics (réseau local)**, qui comprend la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, qui associe ses 22 communes membres en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. La collectivité a notamment pour mission de favoriser l'emploi et la vitalité économique et développe à ce titre la filière « Autonomie et Domotique ». Elle possède pour cela un service propre : le Centre de Ressources Domotique et Santé (CRD) « Odyssée 2023 », dédié à la recherche et à la formation sur ce thème, et qui abrite par ailleurs le siège social et l'accueil d'Innovill'âge ;

- **Le collège des autres partenaires locaux**, composé de l'Université de Limoges, dont deux des laboratoires (HAVAIE et X-lim) travaillent spécifiquement sur des thématiques en lien avec les questions d'autonomie, et qui propose diverses formations liées aux problématiques de l'autonomie ;

- **Le collège des industriels (réseau local)**, qui comprend :

o La société creusoise Picoty du secteur énergétique spécialisée dans la fourniture de l'énergie (import, négoce de produits pétroliers, distribution de combustibles, carburants, lubrifiants,

distribution de Gaz Naturel, R&D d'énergies renouvelables, CEE), et souhaitant participer aux travaux de la SCIC sur la transition énergétique, notamment en matière d'habitat.

o La Fondation des caisses d'épargne pour la solidarité, en son titre de porteur de la SIRMAD Téléassistance (service de téléassistance destiné aux personnes âgées, malades et handicapées, à qui il permet d'être reliés en permanence à des professionnels de l'accompagnement) et du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle (CRRF) A.Lalande (qui gère des services d'hospitalisation complète et d'hospitalisation de jour, tous deux spécialisés dans le traitement, la rééducation, la réadaptation des affections neurologiques, orthopédiques, traumatologiques et rhumatologiques, ainsi qu'une plate-forme d'hospitalisation à domicile).

La gouvernance stratégique et opérationnelle de la SCIC est assurée par son Conseil d'administration. Il est composé de représentants de quatre des sept coopérateurs : la communauté d'agglomération du Grand Guéret, la FTI, la MGEN et la Fondation des Caisses d'Epargne pour la Solidarité.

Un Comité de développement pour la sélection des projets et le suivi opérationnel des activités

Les activités d'Innovill'âge sont coordonnées par son Comité de développement. Ce dernier a pour tâche d'examiner les projets qui lui sont soumis par les coopérateurs ou par leurs partenaires, et d'évaluer leur impact possible sur le territoire, en termes social, sociétal, économique et environnemental. Il est composé de représentants choisis par chacun des sept coopérateurs et se réunit environ une fois par mois.

Le Comité de développement décide ensuite du degré d'implication de la SCIC dans la réalisation des projets qui lui sont présentés, avec une évaluation double de la valeur ajoutée du projet pour Innovill'âge et le territoire, et inversement de la valeur ajoutée de la SCIC pour le projet en question. Les projets peuvent ainsi faire l'objet d'un accompagnement sur mesure par Innovill'âge, être portés en propre par un des coopérateurs de la SCIC,

ou être renvoyés vers d'autres acteurs extérieurs à la SCIC.

Modèle socio-économique

Chiffres-clés

Innovill'âge est une SCIC sous forme de SAS au capital de 5200 euros.

Budget juillet 2015 – 2016 : 136 000 euros de budget de fonctionnement, co-financé par les partenaires industriels et la collectivité du Grand Guéret.

Ces fonds courent :

- La gestion et l'animation de la SCIC, réalisées principalement par la FTI
- Le financement de l'amorçage de quelques projets
- La R&D sur les outils d'accompagnement de l'innovation économique et sociale sur le territoire, portée en partie par Innovill'âge et en partie par la FTI au niveau national au titre de son activité de R&D.
- L'accès aux publications scientifiques, à la veille stratégique (sur l'innovation sociale et l'autonomie par exemple) et au réseau de partenaires et de territoires développé par la FTI.

Inversement, les coopérateurs ont la primauté voire l'exclusivité de l'accès aux projets menés et développés par la SCIC et potentiellement stratégiques pour eux en tant qu'entités propres.

Perspectives de développement et d'essaimage

Le projet-pilote du « Réseau des territoires innovants »

Innovill'âge est conçu comme le projet-pilote du réseau de « territoires innovants » de la FTI : il est destiné à devenir partie-prenante d'un dispositif d'incubateur de projets mutualisant réflexions et outils d'accompagnement pour en faire bénéficier différents territoires. Ce dispositif servirait également à faciliter l'essaimage des projets au sein des territoires qu'il couvrirait. Ce réseau des territoires

innovants est notamment destiné aux territoires dont la relative faiblesse des ressources et des dynamiques d'innovation sociale empêche de structurer un dispositif propre.

La suite du financement du projet : du financement annuel à la logique d'investissement

Pour la prochaine année, certains projets feront par ailleurs probablement l'objet de réponse à des appels à projets publics (comme celui de la BPI), qui pourront compléter la logique d'adhésion annuelle proposée aux coopérateurs.

A plus moyen terme, le développement d'un accélérateur d'entreprises en cours devrait enfin permettre d'articuler une logique d'investissement à une logique de financement, toujours appuyé sur un modèle coopératif et territorial. ■